Image not found or type unknown

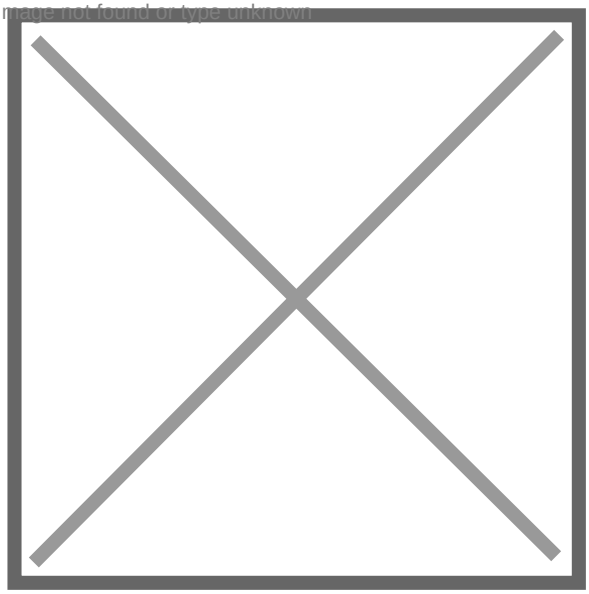

Declaration de revenus couple separé

Par **orhand**, le **30/05/2008** à **04:34**

mon mari a quitte le domicile conjugal en mai 2007. nous sommes marie sur le regime de la separation de bien . il a une entreprise. nous n'avons rien fait , nous avons toujours les comptes joints. il y a seulement l'adresse qui change. nous avons 2 enfants en commun. il me demande de faire 3 declarations de revenus? qu'est ce que sa m'incombe? mais droits ? et au niveau de la loi cela veut dire divorce entamé ? dois je me proteger? est ce que sa lui apporte des avantage? reponde moi rapidement merci

Par **Thierry Nicolaides**, le **30/05/2008** à **10:09**

si votre mari a fait une déclaration d'abandon du domicile conjugal il peut demander à faire une déclaration séparée.

fermez votre compte bancaire commun

et faite une déclaration séparée pour vos propres revenus s'ils ne sont pas surla déclaration commune .

Cela n'a pas d'incidence sur une éventuelle demande de divorce.

Votre problème va être de savoir qui garde les enfants sur sa déclaration d'impôts qui paiera à qui une pension pour l'entretien des enfants etc

voyez vite un avocat pour cela

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés